

ON S'ABONNE :

Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :

Un an..... 46 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :

Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,

25 centimes la ligne

RÉCLAMES,

50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
23	Dim.	C. de s. Paul.		☉ P. L. le 7, à 3 h. 42' du mat.
26	Lundi.	s. Polycarpe.	Montcuq, Loubressac, St-Paul-Labouffie, Anglars St-Projet.	☽ D. Q. le 13, à 0 h. 16' du mat.
27	Mardi.	s. Jeau-Chrys.	Cazals, Puybrun.	☉ N. L. le 19, à 4 h. 14' du mat.
28	Mercr.	ss. E. de Cahors	Soturac, Cardailiac.	☽ P. Q. le 26 à 5 h. 3' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURR. LRS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse t le midi.....	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon).....	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Castelnau-Montriat.....	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenque, l'Aveyron).....	
	Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.....	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 21 Janvier 1863

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Paris, le 21 janvier 1863, 8 h. du m.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets et Sous-Préfets.

(Moniteur).

Décrets portant répartition de la contribution personnelle et mobilière ;
Nomination dans le corps de l'infanterie ;

L'Empereur fait parvenir aux préfets une nouvelle somme de 100,000 fr. qui s'ajoute à celle que S. M. avait souscrite en faveur des ouvriers de l'industrie cotonnière de la Seine-Inférieure.

Cette somme est ainsi répartie :

Vesoul, 5,000 fr. ; Lyon, 5,000 fr. ; St.-Etienne, 10,000 fr. ; Caen, 10,000 fr. ; Amiens, 10,000 fr. ; Alençon, 20,000 fr. ; Anger, 5,000 fr. ; Colmar, 10,000 fr. ; Épinal, 5,000 fr. ; Troyes, 5,000 fr. ; Evreux, 10,000 fr. ; Limoges, 5,000 fr.

BULLETIN

Le Moniteur annonçait hier matin la signature, à Paris, du traité de commerce entre la France et l'Italie. Un traité de navigation, une convention consulaire et une convention littéraire entre les deux puissances ont été signées, il y a quelques mois. La série des arrangements commerciaux, intervenus entre les deux États, se trouve donc complétée aujourd'hui. La France et l'Italie ont ainsi resserré des liens d'amitié qui, pour recevoir un nouvel élément de force par les intérêts matériels, n'en seront que plus solides et mieux garantis contre les vicissitudes de la politique.

CAUSERIE.

L'élan est donné : Les soirées se multiplient. L'on danse et l'on chante ; on s'amuse dans le monde. Les bons exemples fructifient toujours : Les personnes généreuses et dévouées ne manquent jamais d'imitateurs.

Et quel mal trouverait-on à ce mouvement général, peut-être un peu inusité pour notre modeste ville ?

Pour les gens riches, les bals et les fêtes sont les plaisirs de la saison d'hiver ; tandis que la solitude et la contemplation des beautés de la nature sont les jouissances de la saison d'été. — C'est d'ailleurs le moment du repos pour les personnes, dont les occupations du jour sont, d'une manière continue, actives et sérieuses. — Pour les gens pauvres, ces fêtes ont un intérêt, peut-être indirect, mais à coup sûr utile.

Oui, toutes les classes de la société participent avantageusement à ce mouvement du monde. Les uns y trouvent le facile agrément de vivre au milieu de leurs connaissances et de leurs amis, l'occasion naturelle d'aborder ceux auxquels les devoirs de société vous allient, le moyen d'entretenir les relations que les besoins de la vie sociale commandent.

Les autres n'entendent, sans doute, que le bruit vague et lointain des ébats d'un monde qui n'est pas le leur, — par cela même assez indifféremment ; — mais ils n'ignorent pas que cette agitation a produit, au dehors, des effets heureux pour leurs intérêts matériels ! ils savent que les apprêts de telles fêtes sont la vie, le mouvement de toutes les branches du commerce !

La réception de M. le comte de Goltz, au Palais des Tuileries a fourni l'occasion de mentionner expressément dans les deux discours prononcés en cette circonstance, et que nous donnons plus loin, le traité de commerce signé le 2 août. — On sait que ce traité est la base des relations commerciales entre la France et la Prusse.

Après une manifestation aussi solennelle des cabinets de Paris et de Berlin, dit le *Constitutionnel*, le Wurtemberg et la Bavière n'auront plus qu'à se poser la question de savoir s'ils adhéreront à un traité qui tient compte de tous les intérêts légitimes, ou s'ils resteront isolés au milieu du grand système commercial et douanier qui, bientôt, nous l'espérons, comprendra toutes les nations de l'Occident, du centre et du midi de l'Europe.

On s'attend, en Prusse, à d'orageux débats à l'occasion de l'Adresse à voter en réponse au discours d'ouverture. Le parti progressiste et le centre gauche doivent s'associer dans cette discussion, à laquelle le président Grabow aura préparé les esprits.

Nous publions, au bulletin de l'Extérieur, la composition du nouveau ministère espagnol. — Espérons que ce nouveau cabinet saura tenir haut son drapeau national et que, si un nouveau traité d'alliance a lieu entre la France et l'Espagne, il n'y aura pas de dissidence à craindre.

Les nouvelles d'Athènes disent que la situation des provinces s'est améliorée. Bien que l'on

Toutes les classes de la société participent donc à cet ébranlement joyeux.

Du reste, tout se lie dans la société : il y a pour tous les degrés de l'échelle sociale, une solidarité certaine et nécessaire. — Autant nous serions disposés à dire que l'amour du monde est un devoir pour les gens riches, autant nous serions disposés à prêcher la tolérance à ceux qui, déshérités de la fortune, n'en peuvent faire la fréquentation habituelle.

Mais la jeunesse ne doit jamais méconnaître, sur ce point, l'importance de ses devoirs.

Les jeunes gens doivent aller dans le monde. Là, ils se forment aux usages et aux manières distingués : ils adoucent leurs mœurs au commerce des dames ; et, qu'ils ne s'y trompent pas, cette culture qui leur fait abandonner, pour un instant, leurs études abstraites, et repose leur esprit, leur sert quelquefois à l'égal d'une instruction solide. — Là, ils oublient leurs habitudes d'oisiveté, de désœuvrement les plus nuisibles ; là ils contractent des liens d'amitié et de sympathie, capables d'influer sur leur avenir. — Là ils sont en rapport d'intimité avec les personnes graves et expérimentées, sur la trace desquelles ils doivent marcher, n'oubliant pas qu'ils parviendront, sur le tantôt, à cet âge où ils auront pour devoir de donner eux-mêmes des exemples !

Les jeunes personnes doivent aussi se produire. Ce milieu offre pour elles, sans doute, des dangers et des écueils ; mais le moyen le plus sûr de faire aimer le monde avec modération, par les jeunes femmes, c'est de ne pas les en priver absolument au moment où elles doivent l'aimer sans passion. — Après tout, le monde a aussi ses instructions. Cette pensée nous remet en mémoire un passage vrai de Labryère :

« Quelques jeunes personnes ne connaissent point assez les avantages d'une heureuse nature ; et combien il serait utile de s'y abandonner. Elles affaiblissent ces dons du ciel si rares et si fragiles par des manières affectées, et par une mauvaise imitation. Leur son de voix et leur démarche sont empruntées :

fassent courir des bruits inquiétants, dit la dépêche, Athènes est tranquille. La vérification des pouvoirs des membres de l'assemblée est terminée.

Les Français occupent toujours Tampico. Ils ont, en outre, pris Puebla et attendent des renforts pour marcher sur Mexico.

L'Amérique est toujours à la guerre : un combat acharné de trois jours a délogé les confédérés de Murfreesboro et mis en retraite l'armée du Sud. — Mais à la suite de cette grande affaire, que signifie la réserve des feuilles de New-York ? Il est à craindre que ce ne soit un succès sans résultats positifs.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Berlin, 18 janvier.

Les diverses fractions du parti libéral de la Chambre des députés ont tenu une réunion particulière dans laquelle on a décidé d'envoyer une Adresse au roi en réponse au discours d'ouverture de la session.

Berlin, 18 janvier.

On mande des frontières de la Pologne, en date d'aujourd'hui :

Le comité central secret ayant provoqué à Serotsk, près de Varsovie, une réunion de plusieurs de ses membres, dans le but d'empêcher les opérations de la levée militaire, cette réunion a été dispersée par des troupes envoyées sur les lieux, et il y a eu cinquante arrestations.

Le Caire, 18 janvier.

Le vice-roi d'Egypte, Saïd-Pacha, est mort cette nuit. Ismail-Pacha a été proclamé à sa place. La tranquillité règne dans le pays.

elles se composent, elles se recherchent, regardent dans un miroir si elles s'éloignent assez de leur naturel : ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins.

Quelques économistes du foyer domestique, trouvent qu'une telle coutume est une source de dépenses. D'abord ces personnes ne nous semblent pas avoir bien compris qu'aucun motif légitime, même une raison d'amour-propre, ne peut leur interdire d'accepter des politesses, que leurs ressources de fortune ne leur permettent pas de rendre. En cela elles nous paraissent, au contraire, à blâmer profondément le sentiment des bienséances, autant que les règles de la saine raison.

Mais, en admettant que la fréquentation constante du monde occasionne quelques frais, voyons si ces dépenses ne concourent pas ou plutôt si elles ne sont pas capricieusement sacrifiées à d'autres dépenses moins utiles ; enfin si ces sacrifices ne sont pas, eux-mêmes, inutilement exagérés !

Nous savons que nous allons soumettre des questions bien graves à des personnes prévenues et nous avons à faire à forte partie. Cependant, causons ; nous céderons ensuite la parole.

Si on veut être de bonne foi, — j'avertis mes lectrices que je parle à mes lecteurs, — si on veut être de bonne foi, dis-je, on pourra reconnaître que jamais, le prix des tissus, des étoffes, des soies, des velours, etc., n'a été plus infime que de nos jours ! — Jamais les toilettes du monde, les parures des dames, bien entendu, n'ont été de meilleur goût d'abord, à meilleur compte ensuite. Et si cela est vrai, — nous le donnons pour certain aux personnes qui ne sont point du sexe trompeur et volage ; d'ailleurs sans intention de réclamer en faveur du commerce, — nul ne comprendra qu'un tel motif soit une raison de retraite légitime.

Mais écoutez ce développement, duquel il va résulter clairement que nous n'avons pas tort. Un travers court le monde. Dans la société de notre temps, chacun se croit forcé de céder à toutes les tendances de dépenses simultanées que le courant

Alexandrie, 18 janvier au soir.

Saïd-Pacha est mort cette nuit à deux heures du matin, après huit jours de souffrance. Ismail-Pacha, son neveu, a été proclamé vice-roi. Tout s'est passé avec calme.

Dresde, 19 janvier.

Le Journal de Dresde annonce aujourd'hui, dans une correspondance venant de la Thuringe, que S. A. le duc Ernest de Saxe-Cobourg n'a pas encore refusé le trône de Grèce. Dans le cas où il accepterait, le prince Alfred d'Angleterre ne lui succéderait pas immédiatement dans le duché de Saxe-Cobourg, mais il serait institué une régence qui gouvernerait provisoirement le pays au nom du duc Ernest.

Une dépêche télégraphique du Caire annonce la mort de Saïd-Pacha, vice-roi d'Egypte.

Saïd-Pacha, dit le *Temps*, était né en 1822 ; il était le quatrième fils de Méhémet-Ali et d'une mère Circassienne. Après avoir reçu toute l'instruction que comporte l'éducation turque, il fit un cours d'études à l'étrangère, sous la direction de M. Koenig, dit Koenig-Bey, savant français au service de l'Egypte, qui est resté jusqu'à ses derniers moments son ami et son secrétaire des commandements.

Destiné à la marine par la volonté expresse de son père, Saïd-Pacha était grand-amiral de la flotte, lorsque, le 13 juillet 1854, la mort de son neveu Abbas-Pacha l'appela au trône, en vertu du firman de 1841, qui déclare le gouvernement de l'Egypte héréditaire dans la famille de Méhémet-Ali, et toujours réversible, non sur le fils du vice-roi précédent, mais sur le membre le plus âgé de la famille.

En 1855, Saïd-Pacha arma un corps de

des idées progressives amène avec lui. Telle personne, qui pourrait pourvoir largement aux dépenses de costumes les plus essentiels, veut faire marcher de front toutes les dépenses de luxe, intérieur et extérieur, que le bien-être sollicite. Il est évident qu'ainsi entendus, les besoins sont énormes et les ressources insuffisantes. Quoi ! on ne peut paraître parmi ses pairs, est-ce faute de vêtements ? On n'a pas de vêtements, est-ce parce qu'ils sont trop chers ? — Je parle toujours à des hommes, et à des hommes profonds.

Ainsi, n'était ce sentiment d'antagonisme et de rivalité qui fait que l'on veut marcher, toujours et partout, à l'égal de son voisin et sur le pied du favori de la fortune ; n'était la vanité de croire que, pour le plus grand avantage de soi-même, il faut paraître, dans le monde, avec des costumes sans cesse renouvelés ; les réunions de société ne seraient point inabordable. — Toutefois, il est un autre remarque à faire. Beaucoup de personnes, n'allant pas dans le monde, et dignes d'y occuper une place, font, de bonne foi, dans leur intérieur et pour des motifs moins excusables, des dépenses considérables : qui pour sa toilette de jour, qui pour son mobilier, qui pour sa table, qui pour son domestique, qui pour une fantaisie quelconque !... Nous ne parlons pas de cette malheureuse apathie : cause de tant de gêne, dans un intérieur mal ordonné !... — Bien des femmes pourraient ici répondre.

Enfin je m'adresse à tous. Qu'on me dise pourquoi, de par le monde, tant de personnes douées de charmes personnels, pourvues des avantages d'un esprit orné, de l'amabilité naturelle que donne, sans recherche, le sentiment d'une bonne naissance et d'une éducation distinguée, se rendent victimes d'un raisonnement peu judicieux : elles sont persuadées qu'il est nécessaire de faire parade, seulement, des avantages brillants que la fortune donne ?... et pourquoi, presque honteuses de ne pas posséder ces derniers, elles se condamnent elles-mêmes à cloître

10,000 hommes, qu'il envoya, sous le commandement de Menkli-Pacha, au sultan, et qui prirent une part honorable à l'expédition de Crimée. A l'intérieur, le gouvernement de Saïd-Pacha était sagement progressif, et l'Egypte lui doit des réformes importantes, tant en ce qui concerne l'administration que la législation du pays. Tout le monde sait la part considérable qu'il a prise dans la grande œuvre du percement de l'isthme de Suez.

L'année dernière, Saïd-Pacha est venu en Europe, et il a résidé pendant quelque temps à Paris et à Londres. C'est Ismail-Pacha, troisième fils d'Ibrahim-Pacha, qui succède à Saïd-Pacha dans le gouvernement d'Egypte. Le nouveau vice-roi est né en 1830, et a fait ses études en France, où il a suivi le cours de l'état-major. On le dit actif et intelligent.

L. Legault.

Quelques esprits ont paru craindre, dit le *Constitutionnel*, que le peuple américain ne vit dans une ingérence étrangère, quelque amicale qu'elle fût, un acte de nature à blesser sa fierté, et dans un armistice un acte de faiblesse. Mais n'y aurait-il pas d'autres voies qui pourraient conduire à une solution ? A certaines époques de l'histoire, pendant des guerres longues et sanglantes, lorsque les combattants, effrayés des maux déjà soufferts, hésitaient devant la responsabilité des calamités à venir, on a vu marcher du même pas l'œuvre de la paix à côté de l'œuvre de la guerre. Ainsi, pendant que l'Europe était en feu les représentants des parties belligérantes rassemblées, d'un commun accord, dans les villes neutralisées de Munster et d'Osnabruck, poursuivaient ces célèbres négociations qui aboutirent à la paix de Westphalie. L'histoire des Etats-Unis offre lui-même un exemple semblable. Pourquoi ne se reproduit-il pas aujourd'hui ? Des commissaires désignés par le gouvernement fédéral et par les Etats du Sud pourraient se réunir sur un terrain neutre et conférer ensemble sans que pour cela les hostilités fussent suspendues. Pendant que l'on se battrait, ils chercheraient les moyens pacifiques de mettre un terme à cette lutte fratricide : ils reprendraient une à une les questions qui ont donné naissance à ce terrible et sanglant conflit. Ils se livreraient avec le recueillement qu'impose la gravité de la situation à un examen approfondi de chacune d'elles. Peut-être apporteraient-ils à ce travail des dispositions d'esprit différentes de celles qui dominaient au moment de la déclaration de la guerre. Ne serait-il pas possible, en effet, que la douloureuse expérience acquise depuis le commencement de la lutte ; que l'espérance évanouie de la voir promptement finir ; que l'aspect désolé d'un pays jadis si florissant, couvert aujourd'hui de sang et de ruines ; que le deuil de tant de familles, la perte de tant de richesses ; que tous ces sujets de douleur et d'alarmes n'eussent enlevé aux idées ce qu'elles pouvaient avoir d'absolu ? Les commissaires, après cet examen

leur jeunesse ? — Aberration des aberrations !

Allons donc dans le monde ! C'est dans les relations de société que l'orgueil des grands s'abaisse que l'âme des plus humbles s'élève ; que les castes se mêlent et se confondent. C'est là que sont tempérées les ambitions ardentes et que sont réchauffés les caractères faibles et passifs. C'est dans le commerce des hommes que nos idées généreuses se font jour, que nos vertus publiques s'épanouissent, que nos qualités privées s'épanchent. Le monde est le foyer de la civilisation !

Mais, pour Dieu ! que la vanité et l'envie soient bannis, par tous et pour toujours, de nos relations sociales. Ces passions tueraient nos instincts.

Abandonnons ces spéculations pour parler des faits accomplis. Nous vous avons promis une causerie ; nous vous faisons monter au troisième ciel, pour vous faire entendre la logomachie d'un pédant moraliste. C'est bien mal : descendons.

Une soirée dansante a eu lieu, pour la première fois de la saison, chez M. le Receveur général. Nous avons dit assez hautement les impressions de cette brillante réunion, pour n'avoir pas donné les regrets les plus sincères aux personnes absentes. Du reste, chacun était trop bien pénétré de la manière dont M^{me} la marquise du Tillet fait accueil chez elle, pour n'avoir pas eu, par avance, le grand désir de répondre à son invitation, la certitude que son appel serait toujours entendu.

Le mercredi, 15 janvier, a eu lieu une soirée à la Préfecture. Toujours monde d'élite ; mais fidèle à ses usages, l'essaim de nos jeunes dames ne s'aventure que progressivement et à mesure que le carnaval approche de son dénoûment : pour un grand bal, il bourdonne bien fort ; puis il rentre discrètement sous le chaume, où il attend une occasion nouvelle.

— On ne peut pourtant pas faire passer le tam-tam dans les rues, comme en Chine, afin de faire sortir de la ruche ces abeilles casanières. Si elles savaient combien des hôtes de goût et de tact, sont désireux, autant pour leurs invités que pour eux-mêmes, de

fait sous ce nouveau et sombre jour, déclareraient s'ils considéraient la séparation comme indispensable. Se prononceraient-ils, au contraire, en faveur de l'Union : ils diraient alors à quelles conditions elle peut être maintenue. La voix de ces hommes investis de la confiance de leurs concitoyens aurait évidemment une grande autorité. Les Etats du Nord et ceux du Sud en viendraient ainsi à une appréciation plus calme des causes de leurs différends. Ils se feraient des concessions réciproques et opéreraient ce rapprochement si désiré qui, tout en rassurant les intérêts du monde, rendrait la grande Confédération américaine à sa mission civilisatrice et lui restituerait, dans son intégralité, ce beau nom d'Etats-Unis, jeune encore dans l'histoire, et entouré cependant de tant de prestige.

PAULIN LIMAYRAC.

Revue des Journaux.

MONITEUR.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

« La bataille du Murfreesboro dans le Tennessee, aussi importante par le nombre de troupes engagées que par l'acharnement avec lequel elle a été soutenue de part et d'autre, paraît s'être terminée à l'avantage des armées fédérales. Le général unioniste Rosencranz a pris possession de la ville et fait reculer l'ennemi. Les dépêches ne semblent pas indiquer pourtant que ce succès ait rien de décisif et soit de nature à assurer définitivement la supériorité des armées du Nord dans l'Ouest. Quelques détails assez obscurs sont transmis également sur le siège de Wicksburg, sans permettre non plus de rien préjuger de l'issue de la lutte. »

LE CONSTITUTIONNEL.

M. Paulin Limayrac adresse, au nom de la société des journaux réunis : le *Pays* et le *Constitutionnel*, un nouvel appel à tous les cœurs généreux en faveur des ouvriers de l'industrie cotonnière. Joignant l'exemple à la parole, les deux journaux s'imposent un nouveau sacrifice et le chiffre de leur offrande s'élève à 3,628.

« Même quand le crédit qui doit être présenté aux Chambres aura été voté, ce ne sera pas une raison, pour tous ceux qui compatissent à des malheurs non-mérités, fait observer M. Limayrac, de ne plus s'imposer des sacrifices supportés volontiers par tout homme de cœur qui a le sentiment de la solidarité dans une société telle que la nôtre. Mais le crédit n'est pas encore voté, nous sommes en plein hiver, et les souffrances continuent. »

DÉBATS.

Après avoir fait observer, à l'occasion du discours de M. de Grabow, que la session qui commence à Berlin, ne le cédera point pour la gravité des incidents, à la session précédente ; M. Weifs ajoute, dans son bulletin du *Journal des Débats*, que M. de Bismarck, affranchi, un peu malgré lui, du soin de réformer la constitution fédérale allemande, ne sera plus chargé

l'empressement de chacun ! Mais, à coup sûr, elles ne savent pas ce qu'elles perdent pour elles-mêmes.

Enfin, le samedi, 17 janvier, M. le Directeur des contributions directes a donné une soirée de danse, dans ses salons, rue Fénélon. Les invitations avaient été très répandues ; l'assistance était nombreuse. Les personnes présentes ont été l'objet des plus grandes prévenances ; et les personnes habituées des salons de M. le Directeur, et qui n'ont pu s'y rendre, savent trop avec quelle courtoisie, M. et M^{me} Mongrédien leur ont toujours fait les honneurs d'une réception, pour avoir besoin de le rappeler ici longuement. On a compté jusqu'à vingt dames, ce qui signifie riches toilettes, visages gais et riants, danses animées ; et on a pu constater la présence de beaucoup d'hommes, surtout d'un petit nombre d'amateurs de Whist : ce qui signifie beaucoup de gaieté, d'entrein et de frais d'amabilité. Qu'on se le dise !

Cependant rejetez un coup d'œil en arrière. Revenons encore sur ces fêtes charmantes dont nous avons entretenu nos lecteurs. Elles nous ont laissé de si douces impressions ! Voyons donc si leur souvenir rétrospectif n'est capable de nous rien inspirer. Parfois après une abondante moisson, le glanage est fructueux.

Racontons quelques épisodes de cette charmante fête du 6 janvier : car pour vous, mesdames, la fête de vos enfants, ne fut-elle pas, cette année, une nouvelle fête des rois ! — et, par occasion, ajoutons encore quelques mots sur la fête de nos jeunes reines. — Peut-être nous convaincrions-nous de la vérité de ce dicton : Il n'y a plus d'enfants ! Tout au moins verrons-nous se trahir, à tout âge, le germe des passions du cœur humain.

Parmi les costumes divers des bébés travestis, se trouvait celui d'un Cupidon. Charmante idée, du reste ! or, de propos délibéré, une délicieuse enfant, bien espiègle, — vous allez vous en convaincre, — saisit le dieu malin par les deux ailes et le conduisit à une des jeunes personnes d'un âge plus mur, mêlée

que de la tâche, déjà assez difficile, de pourvoir au jeu régulier de la constitution prussienne.

« Puisse, le parti libéral prussien ne point lui rendre cette œuvre impossible par des exigences à la fois excessives et contradictoires sur la question allemande et sur la question militaire. »

LA FRANCE.

On lit dans la *France*, sous la signature de M. Garcin :

« Le *Constitutionnel* nous refuse le droit d'adresser un mot de sympathie au journal le *Temps*, comme s'il se trouvait atteint dans les susceptibilités de sa situation par l'expression de ce sentiment. Nous ne nous en étonnons pas, car il garde son attitude en affectant certaines solidarités, et en traitant, avec un dédain frivole, des hasards auxquels il n'est point exposé. Seulement, rien n'est moins sérieux que la prétention de ce journal de nous placer à côté de lui. Nous n'avons jamais tenu la place qu'il occupe, et nous avons la certitude de ne la tenir jamais ; que le *Constitutionnel* reste donc sans crainte de trouver des rivaux, le factionnaire des avertissements. »

LA NATION.

La *Nation* se plaît à constater, et cela, sous la signature du secrétaire de sa rédaction, M. de Werbrouck, que les affaires italiennes présentent, depuis quelque temps, une physionomie toute nouvelle :

« Insensiblement, les agitations s'apaisent de brusques soubresauts ne mettent plus, chaque matin, l'Europe en mouvement ; le calme et la confiance reviennent dans les esprits ; la politique paraît plus maîtresse d'elle-même ; et tandis, que le Piémont divorce visiblement avec la révolution et lui barre le chemin, la Papauté, moins inflexible, se prête aux réformes et semble de plus en plus disposée à des concessions qui dépendent toujours d'elle, que nous ne saurions assez la conjurer d'accorder, mais que personne n'a le droit de la contraindre à subir. »

LE SIÈCLE.

Le *Siècle* s'exprime ainsi, par l'organe de M. de la Bédollière, sur le mandement épiscopal qui invite à la charité les fidèles du diocèse d'Orléans :

« M. Dupanloup rarement a montré plus d'éloquence, et nous rendons pleinement hommage à la manière dont sont présentées les exhortations. Impartial envers tous, dans la première partie de son mandement il a des mots heureux et touchants ; mais lorsqu'il fait une bonne œuvre, pourquoi ne pas la faire complète ? pourquoi, dans la seconde partie, insérer une diatribe contre ceux qu'il appelle les impies ? »

Pour extrait : A. LAYTOU.

EXPOSÉ.— AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

SUITE.

SERVIE.

Les affaires de Servie étaient du ressort des Cours signataires du traité du 30 mars 1859.

aux curieux : « Je vous présente, dit-elle, l'amour enchaîné ! » Le mot avait d'autant plus d'à propos et de portée que la jeune personne, objet de l'apostrophe, n'était pas loin de l'hyménée ; et on a pensé que la malicieuse enfant n'avait pas ignoré cette particularité.

Vous souvient-il d'une merveilleuse petite bergère Wateau et d'un jeune marquis bleu-de-ciel, miniature Lauzun !... dont nous avons ébauché le portrait ? ils étaient si bien faits l'un pour l'autre ! des aventures mystérieuses devaient bientôt s'inscrire au livre du Destin. Dès les premiers instants, un engagement réciproque avait été formé, une promesse mutuelle avait été donnée : ils devaient danser ensemble pendant toute la durée du bal. — Cependant notre marquis n'avait point tardé à reconnaître son imprudence coupable. Il était charmé, ravi, transporté au milieu de tous ces visages frais piquants, dans cette atmosphère brûlante ! Eperdu, il s'approche de sa confidente naturelle : sa maman ; et il lui dit : « Maman, puis-je danser ici, avec qui je veux ? » — Sa pauvre mère, étrangère aux solennelles promesses, répond : « Sans doute, mon ami ! » et voilà le Paris infidèle lancé... non pas vers la Grèce... mais bien vers les brunes ou les blondes du logis !... — C'était trop. La belle délaissée, convaincue de son malheur et mordue par la jalousie, poursuit l'infâme, l'atteint, lui jette sa malédiction et l'accable des reproches les plus... Ils auraient pu être aussi sanglants que mérités, si les témoins d'une scène vraiment tragique ne s'étaient interposés précipitamment. Lauzun finit par rire : Il avait fait son métier, et la bouquetière a continué de revendre ses bouquets : elle a trouvé des consolateurs. — Charmantes miniatures ! études de mœurs curieuses !

Ecoutez celui-ci ! Monsieur est un de ceux qui ont soutenu avec calme les émotions de la journée. Son caractère est froid et stoïque : l'appât d'argent, il a mieux aimé danser peu et manger beaucoup de gâteaux. Le soir est venu ; le moment est arrivé

Les représentants à Constantinople de la France, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Prusse et de la Russie se sont réunis avec les ministres du Sultan pour rechercher les moyens de prévenir les nouvelles collisions. De regrettables divergences, causées par l'ajournement de difficultés laissées depuis longtemps en suspens, existaient entre la Cour suzeraine et la principauté. Un firman de 1830 établissait que les musulmans ne pourraient habiter en Servie, si ce n'est dans l'enceinte de six forteresses où la Porte se réservait le droit de garnison, et que partout ailleurs le territoire ne serait soumis à d'autre autorité que celle du prince.

Mais ces dispositions n'avaient pas été appliquées. A Belgrade, notamment, la population musulmane formait une ville turque, et occupait en même temps tout un quartier de la ville serbe. Il en résultait entre le gouvernement local et le commandant de la forteresse d'interminables conflits de juridiction dont le bombardement de Belgrade fait comprendre tous les dangers. Le nouvel arrangement émané des délibérations ouvertes à Constantinople assure l'entière exécution du firman de 1830. La Porte a consenti à la démolition de deux de ses forteresses, situées dans l'intérieur de la Servie, en conservant son droit de garnison seulement dans celles qui sont placées sur les frontières. En dehors des ouvrages de ces quatre citadelles, il n'y aura plus en Servie ni population musulmane, ni autre juridiction que la juridiction serbe.

MONTENEGRO.

Les affaires du Montenegro ont eu un dénoûment moins favorable. Dans le courant de 1861, les représentants des cinq grandet cours en Turquie s'étaient entendus avec la Porte pour envoyer dans l'Herzégovine une commission chargée de concourir par ses bons offices à la pacification de cette province et au règlement des dissensions qui avaient éclaté entre les Turcs et les Monténégrins. Mais les dispositions belliqueuses manifestées des deux parts avaient fait échouer les négociations. Toutefois, en ouvrant les hostilités, le gouvernement ottoman déclare qu'il n'avait d'autre but que d'empêcher le Montenegro de prêter assistance aux populations soulevées de l'Herzégovine, et il donna aux cabinets l'assurance que la Turquie, quelle que fût l'issue de la lutte, ne changerait rien à l'état territorial et administratif de la principauté.

Le gouvernement de S. M. n'ayant pas trouvé que l'arrangement intervenu répondit suffisamment à cette déclaration, a maintenu d'une manière générale le droit des puissances d'examiner, de concert avec les ministres du Sultan, les clauses de la convention imposée aux Monténégrins. Nous conseillons à la Porte de renoncer à établir sur le territoire une route militaire qui, loin d'assurer le maintien de la tranquillité dans ces contrées, toujours si agitées et si promptes à s'armer ; ne ferait que fournir de nouveaux prétextes à l'insurrection et à la guerre.

COUPOLE DU SAINT-SÉPULCRE A JÉRUSALEM.

La France, la Russie et la Porte se sont en-

d'aller se reposer des fatigues d'une journée bien remplie. Toutefois notre héros a un œil étincelant, la mine empoûvrée : il a un air conquérant. « Où vas-tu, comme cela ? lui demande sa maman, presque inquiète. « Je vais au bal !!! »

Un dernier mot, encore. Il sera l'expression d'un souvenir pour l'assemblée de nos jeunes miss, graves et mélancoliques, sérieuses... jusqu'à la collation. Car on m'a dit, tout bas, qu'un mouvement quelque peu vertigineux et désordonné avait accompagné le cliquetis des verres, — ni plus ni moins que dans un festin de jeunes prêtresses de Bacchus !!! Mais pas d'indiscrétion, les mamans prendraient ombrage !... Jeunes Almées ! Une couronne fit l'objet de votre ambition : vous fûtes heureuses à souhait. Efforcez-vous, aujourd'hui, de ne jamais oublier les sages avis de l'homme que nous avons cité plus haut. Certes, il n'était pas frivole : il a voulu le bien de ses petites nièces comme celui de ses contemporains ; et, je vous l'assure, il tient en grande estime, les personnes de votre sexe, surtout celles de votre âge privilégié ! Ce moraliste a encore dit quelque part : « J'ai vu souhaiter d'être fille, et une belle fille, depuis treize ans jusqu'à vingt-deux ; et après cet âge, de devenir un homme. »

Eh bien donc, profitez de vos brillants avantages ! Vous êtes dans cette période de la vie et dans les conditions de destinée que chacun ambitionne. Riez, dansez, et si plus tard, l'âge fatal sonné, la métamorphose était impossible, s'il ne vous est pas donné de devenir cet être pour lequel une liberté égoïste est un apanage envié : un homme ! en ce temps de vœux et de rêves, je vous désirerais d'en devenir, sans efforts et le plus tôt qu'il vous serait possible, la plus belle et la meilleure moitié.

L***.

tendues pour un arrangement auquel la chrétienté tout entière applaudira. Depuis quelque temps la coupole du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, est dans un état de dégradation devenu menaçant pour la sécurité des religieux qui en ont la garde ainsi que des fidèles qui vont y prier. Cet état de choses, si peu digne de la majesté du plus vénéré des sanctuaires de la Terre-Sainte, devait éveiller la sollicitude du gouvernement de l'Empereur. De son côté, la Russie s'en était préoccupée, désirant éviter les contestations regrettables que les rivalités, des diverses communions chrétiennes faisaient prévoir si elles étaient directement appelées à concourir à cette œuvre. Les deux cabinets sont tombés d'accord pour demander l'assentiment de la Porte à une reconstruction de la coupole aux frais communs de la France et de la Russie. Le Sultan, s'associant à cette pensée, a réclamé, en qualité de souverain territorial, le droit de participer aux dépenses qui seront nécessaires. Un protocole a été signé à Constantinople entre les plénipotentiaires des trois cours afin de fixer les conditions de cet accord.

SUISSE.

L'année dernière, à pareille époque, l'état litigieux d'une partie de nos frontières avait donné lieu, entre nous et la Suisse, à des contestations de la nature de celles qui sont si souvent renouvelées depuis 1815, par suite de la situation indéterminée de la vallée des Dapes.

Sans rien sacrifier de nos intérêts, nous avons consenti à abandonner à la Suisse une portion du territoire contesté en échange d'une cession équivalente.

ÉTATS-UNIS.

L'année qui vient de s'accomplir n'a malheureusement pas amené le dénouement de la crise que traversent les États-Unis d'Amérique. La lutte s'y poursuit avec des alternatives de succès et de revers qui menacent de l'éterniser... En même temps les souffrances qu'impose aux autres pays la fermeture d'une des contrées les plus productives du globe se multiplient et s'aggravent. On sait quelles sont, pour ce qui nous concerne, les misères qui éprouvent si cruellement notre industrie cotonnière.

Le gouvernement de l'Empereur devait donc suivre avec une sollicitude croissante, la marche des événements qui, dès l'année dernière, appelaient déjà si sérieusement son attention. Il désirait toujours concilier le maintien d'une neutralité bienveillante avec les devoirs de protection qui devenaient chaque jour plus impérieux à l'égard de ces nationaux.

Il n'a laissé échapper aucune des occasions qui l'autorisaient à s'expliquer avec le gouvernement fédéral sur les dangers et les embarras de la situation; mais en usant d'une entière franchise, il s'est attaché à donner à ses observations la forme la plus amicale, et il est heureux de dire qu'il a été rendu pleine justice, à Washington, aux sentiments qui l'animaient. Après avoir jusqu'à ces derniers temps conservé à des communications avec le gouvernement fédéral le caractère d'un échange d'idées en quelque sorte confidentiel, les circonstances l'ont amené à croire que le moment était venu de tenter une démarche plus prononcée.

Il lui a paru qu'après deux années d'une lutte aussi désastreuse, on ne pouvait l' laisser passer l'époque où les rigueurs de la saison allaient peut-être interrompre forcément les opérations militaires sans s'efforcer de faire tourner ce temps d'arrêt au profit des idées de paix et de transaction.

Le gouvernement de l'Empereur a tenu à ne pas agir isolément. Il a donc proposé au gouvernement russe et au gouvernement britannique de se joindre à lui pour travailler de concert à amener un armistice de six mois entre le gouvernement fédéral et les confédérés du Sud. La réponse des deux cours est déjà connue. Tout en témoignant qu'elles partageaient les sentiments qui nous avaient déjà suggéré notre proposition, elles ont décliné l'entente à laquelle nous les appelions.

Nous avons, assurément, regretté cette détermination; mais nous n'en gardons pas moins la conscience d'avoir obéi à un devoir d'humanité et de bonne politique. Nous sommes convaincus que notre proposition, présentée collectivement, aurait pu contribuer à arrêter une effusion de sang inutile et hâter l'instant d'une réconciliation dont nous avons d'ailleurs abandonné les termes à la libre appréciation des belligérants.

Il n'y a pas lieu évidemment pour nous aujourd'hui de reprendre isolément l'initiative d'un projet qui, dans notre pensée primitive, devait être exécuté avec le concours de nos alliés; mais nous n'avons pas voulu laisser ignorer à Washington que nous étions tout prêts, si on nous en témoignait le désir, à faciliter, seuls ou collectivement, sous telle forme qui nous serait indiquée, l'œuvre de paix à laquelle

le nous avons voulu associer la Grande-Bretagne et la Russie.

MEXIQUE.

Le gouvernement de l'Empereur a eu l'occasion de s'expliquer dans la dernière session sur les causes de dissidence qui, au Mexique, avaient amené l'Angleterre et l'Espagne à se séparer de la France. Sur tous les points, le gouvernement de l'Empereur maintient la manière de voir qu'il a exposée par l'organe des ministres de Sa Majesté devant le Sénat et le Corps législatif, en s'appuyant sur les documents diplomatiques. Il suffira donc, pour le moment, de rappeler que la retraite de nos alliés avait rendu nécessaire l'envoi de renforts considérables, puisque nous allions désormais poursuivre seuls une expédition commencée à trois. L'attente de ces renforts devait inévitablement entraîner des retards dans nos opérations; mais toutes les troupes parties de France ont actuellement rallié le corps expéditionnaire.

La question mexicaine est aussi entrée dans une phase toute militaire dont il n'y a qu'à attendre le dénouement. Le gouvernement se bornera donc à exprimer la confiance que l'expédition se terminera glorieusement pour notre drapeau, et que le moment n'est pas éloigné où le succès de nos armes assurera aux intérêts qui nous ont amenés au Mexique les garanties durables qu'ils réclament depuis si longtemps.

SAÏGON.

Il a été conclu à Saïgon, entre la France, l'Espagne et l'empire d'Annam; un traité qui, en mettant fin à la guerre poursuivie en Cochinchine, nous a définitivement assuré la possession des provinces de Bien-Hoa, de Gia-Diula, de Diuh-Tuong et de l'île de Pulo-Condor. Le gouvernement de l'Empereur a la confiance que notre armée et notre commerce recueilleront de sérieux avantages de l'acquisition de cette nouvelle colonie, qui contribuera puissamment à l'extension de nos rapports avec l'extrême Orient.

MADAGASCAR.

L'avènement à Madagascar d'un souverain désireux d'ouvrir son pays à la civilisation européenne ne pouvait être vu par la France avec indifférence. Nous nous sommes donc empressés de répondre, de la manière la plus bienveillante, au vœu qu'il a exprimé d'entrer en rapport avec le gouvernement de l'Empereur. Un agent consulaire est aujourd'hui installé à Smyrne. Un traité d'amitié et de commerce a été signé récemment avec le roi Radama. Ce traité, avant d'être ratifié, appelle un examen spécial; mais il suffira de dire, pour en établir dès à présent le caractère libéral, qu'aux termes d'une de ses clauses, le bénéfice de ces actes sera acquis à toute nation qui en fera la demande, sans même qu'elle ait à conclure, pour s'en assurer les avantages, aucune convention particulière. Espérons que notre commerce saura profiter de l'accès qui lui est ouvert à Madagascar dans des conditions de sécurité qui n'existaient pas jusqu'à ce jour.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 14 Janvier 1863, M. Bordes (Jean-Baptiste) a été nommé adjoint au maire de la commune de Sénaillac, canton de Latronquière, en remplacement de M. Larousilhe, démissionnaire.

Par arrêté préfectoral du 14 Janvier, le sieur Bousquet a été nommé instituteur auxiliaire à St.-Martin-Labouval.

Par arrêté préfectoral du 14 Janvier 1863, M^{lle} Bessac (Marthe) a été nommée institutrice communale à Lavercautièrre.

Par arrêtés préfectoraux, en date du 15 Janvier courant, ont été nommées institutrices communales :

A Pradines, M^{lle} Monjou (Catherine);
A Lentillac, près Figeac, M^{lle} Laviolette (Marie)

Par arrêté préfectoral du 17 Janvier 1863, M^{lle} Gazal (Catherine) a été nommée institutrice communale mixte à Labastide-du-Haut-Mont.

Par arrêté préfectoral du 19 Janvier 1863, M^{lle} Cinqalbres (Elise) a été nommée institutrice communale mixte à Biars.

Une nouvelle décision de M. le Ministre des Finances, parvenue à Cahors, samedi soir, maintient dans ses fonctions M. Mercié, percepteur de Cahors.

Chose assez rare, parmi les fonctionnaires chargés d'opérations fiscales, toujours si délicates, M. Mercié, tout en méritant, par son

activité et son zèle, autant que par la manière intelligente avec laquelle il conduit sa perception, l'estime et les éloges de ses chefs, a su, par sa bienveillance et son tact des affaires, s'attirer, au même degré l'affection des contribuables.

Aussi, la mise à la retraite de M. Mercié avait produit, à Cahors, la plus douloureuse sensation, et si nous ne nous en étions pas fait l'écho, c'est que nous craignons de ne pouvoir exprimer convenablement la vivacité des sentiments qui se produisaient. C'est dire assez combien son maintien a produit de satisfaction.

La nouvelle décision ministérielle s'est répandue rapidement dans notre cité, et les nombreuses visites de félicitation qu'a reçues M. Mercié, ont dû lui prouver le degré de sympathie dont l'entoure la population cadurcienne.

CONCERT DE CHARITÉ

DONNÉ AU NOM DE LA VILLE DE CAHORS,

Au profit des Ouvriers sans travail de l'industrie cotonnière,

Le samedi 24 Janvier, dans la salle de Spectacle,

AVEC LE CONCOURS

de l'Orphéon, de la Société de Sainte-Cécile, et des artistes du Théâtre.

Première partie.

- 1° Honneur et Patrie, marche militaire par la société instrumentale. (Burgmann).
- 2° Les Enfants de Paris, chœur, chanté par l'Orphéon (Adam).
- 3° Jérusalem, grand air pour ténor, chanté par M. Duluc. (Verdi).
- 4° L'Étoile du Nord, grand air pour basse, chanté par M. St.-Charles. (Meyerbeer).
- 5° Réverie, pour violoncelle, exécutée par l'auteur. (Lacoustène).
- 6° Zampa, grand air pour ténor, chanté par M. Mendioroz. (Hérold).
- 7° Tyrolienne, chœur, chanté par l'Orphéon. (Alfred R.).
- 8° Beaufin, scène comique, chanté par M. Lucien.

Deuxième partie.

- 1° Alexandrine, walse, par la société instrumentale.
- 2° Les Montagnards, chœur, chanté par l'Orphéon avec solo de ténor, chanté par M. O. C. (Alfred R.).
- 3° Kenilworth, grand air pour ténor, chanté par M. Lacoustène. (Conconne).
- 4° Romance, chantée par M. Duluc.
- 5° Masaniello, duo pour ténor et basse, chanté par MM. O. C. et Saint-Charles. (Caraffa).
- 6° Le Chant du Bivouac, chœur, chanté par l'Orphéon. (Kucken).
- 7° Chanson Espagnole, pour ténor, chantée par M. Mendioroz. (Hérold).
- 8° A Parthenay, chansonnette, chantée par M. Lucien.
- 9° Fête d'Artistes, quadrille par la société instrumentale. (Bousquet).

Le Piano sera tenu par Mlle Fenouillet.

On commencera à 7 heures 1/2 précises.

Le 12 du courant, le sieur Village, allant de St.-Céré à Cornac, voulut marcher, pour éviter la boue, sur le talus qui borde cette route. Le pied lui ayant glissé, le sieur Village tomba dans le fossé. La chute qu'il fit fut si forte, que le malheureux ne s'en releva pas.

On nous écrit de Gourdon :

Le 7 Janvier courant, un faux en écriture authentique, par substitution de personnes, a été commis à Gourdon, dans l'étude de M^e P..., notaire, et voici dans quelles circonstances :

Le nommé N..., cultivateur à St-Chamarand, s'est présenté devant cet officier public, en compagnie d'un individu que l'on pense être son beau-père. Ce dernier s'est attribué le nom du sieur M..., de Beaumat, il a dit être l'oncle de N... et avoir l'intention de lui donner une somme de 12,000 fr. à prendre sur ses biens. L'acte fut passé dans ce sens, et ce n'a été que quelques jours plus tard que le sieur M..., dont on avait emprunté le nom, s'est présenté devant le notaire en lui demandant s'il le reconnaissait bien pour avoir comparu devant lui dans les circonstances sus-énoncées, à quoi le notaire, dont la bonne foi était entière, a répondu négativement.

Ce crime a été déféré à la justice, qui informe.

Les deux prévenus sont en état d'arrestation.

— Le 18 Janvier courant, à l'arrivée, à Gourdon, de la voiture publique établie entre cette ville et Villefranche-d'Aveyron, l'on a trouvé mort dans le coupé le sieur Bord, conducteur, âgé de 70 ans environ, domicilié à Figeac. Il a été constaté par un médecin que le malheureux, dont le corps ne portait aucune trace de violence, avait succombé aux suites d'une fausse digestion.

— Le 19 de ce mois, vers 10 heures du matin, une maison assez nouvellement construite, située sur le Boulevard et appartenant au sieur Delrieu, propriétaire, s'est écroulée.

L'on pense que cette démolition serait le résultat de l'agrandissement d'une cave, tra-

voux qui auraient compromis la solidité des fondations.

Une partie du plancher du premier étage, sous laquelle se trouvait, dans son lit, infirme, la mère du propriétaire, a heureusement résisté au choc du toit qui s'est affaissé, et personne n'a été atteint.

On nous écrit de Vayrac :

La vente des porcs a donné une certaine animation à la foire de Martel, 16 Janvier, au prix variant de 48 fr. à 52 fr. les 50 kilog.

On a remarqué à cette foire un beau porc, sorti des étables de M. Fouilhade de la Rivière, moins considéré par son poids, dépassant, dit-on, 280 kilogrammes, que par le fini de son embonpoint.

— La truffe s'est vendue, le même jour, sur la place de Martel, de 3 fr. 25 cent. à 3 fr. 50 cent. le 1/2 kilogramme.

— On a remarqué à la foire de Vayrac, du 17 Janvier, une certaine quantité de bœufs gras. Les attelages, assez nombreux, ont eu, malgré la saison, une vente assez soutenue.

La vente des porcs de toute espèce s'est suffisamment faite. Le prix a varié pour les pors gras de 48 à 52 francs les 50 kilogrammes.

THÉÂTRE.

Jusqu'en l'an de grâce 1863, une grave question, simple en apparence, devant laquelle cependant bien des directeurs avaient perdu jusqu'ici... nous ne dirons pas leur latin... mais leurs recettes — perte bien autrement sensible au cœur de ces Messieurs! — est restée sans solution à notre bon théâtre.

Une même pièce étant jouée deux fois, trouver des spectateurs pour la deuxième représentation? — *That is the question.* — Combien de malédictions n'a-t-elle pas values aux pauvres Cadurciens! Combien de fois l'acteur et le directeur, confondant leur humeur noire, en présence d'une salle et d'une caisse vides, se sont écriés, de concert, avec une égale et juste indignation : *Ingrate cité, tu n'auras pas nos os!*

Que voulez-vous, malheureuses victimes de l'art, le Cadurcien était ainsi fait (puisse cet aveu être pour vous une consolation) : dès qu'il avait une fois entendu un opéra, vu jouer une comédie, un drame, eh! bien! il se déclarait entièrement satisfait. Aller deux fois au théâtre pour la même chose! c'était été, à son avis, faire un usage *archi-mauvais* de son temps et de son argent.

Que les temps sont changés!

M^{lle} Lacombe est venue; elle a trouvé la solution jusqu'ici introuvable, et cela par la seule force de son talent. Le double prestige de son jeu et de sa voix a exercé sur le public une action moralement vivifiante. A ce calme plat, cette indifférence glaciale, cette torpeur des facultés admiratives qui le distinguaient, succédait bien parfois quelques éclairs d'enthousiasme. — Vive mais bien passagère leur! — Aujourd'hui c'est un entrain, un empressement inusités et durables, une irrésistible influence qui pousse en foule les *dilettanti* vers le théâtre, et les y retient, un indicible élan d'enthousiasme qui les anime, et qui, à chaque instant, se manifeste par des bravos, des applaudissements et des fleurs.

C'est ainsi que M^{lle} Lacombe chantait pour la seconde fois, dimanche, le rôle de *Léonor* devant un grand nombre de spectateurs. Et, chose à noter, les dames même, dérogeant à leurs habitudes, semblaient s'être données rendez-vous aux stalles qu'elles rehaussaient de tout l'éclat de leurs frais visages, de leurs riches toilettes. Il a déjà été dit ici, combien M^{lle} Lacombe interprétait d'une manière remarquable ce long et difficile rôle, il suffit donc d'ajouter que la deuxième interprétation a été comme la première, parfaite, le succès immense.

Si nous sommes bien informé, M^{lle} Lacombe est à la veille de son départ. Cette nouvelle que le public n'accueillera certes pas avec plaisir, l'engagera du moins — c'est notre but en la donnant — à venir jeudi, plus nombreux que jamais, saluer par une dernière ovation et recevoir les adieux d'une éminente artiste qui a si bien su, dans le peu de temps qu'elle a passé parmi nous, mériter les sympathies de tous, l'estime et l'affection de ceux à qui il a été donné plus particulièrement de la connaître.

Louis LAYTOU.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 18 Janvier 1863.

41 Versements dont 8 nouveaux..... 5,741 »

21 Remboursements dont 3 pour solde. 2,271 69

TAXE DU PAIN. — 25 Octobre 1862.

1^{re} qualité 35 c., 2^e qualité 32 c., 3^e qualité 29 c

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet).

ITALIE.

Les lettres de Naples, du 13, portent que la princesse Sciarra Barberini, qui était arrivée par le chemin de fer, tout près de la frontière romaine, a été ramenée à Naples; elle est accusée de porter des papiers à la réaction.

Le duc Casalonda, de la famille des princes Sangro, a été arrêté; une perquisition a été faite chez M. Roberti, précepteur des princes.

La majorité des sénateurs et députés napolitains ont décidé de repousser le transfert du gouvernement central de l'Italie à Naples.

GRÈCE.

La tranquillité règne à Athènes malgré les bruits inquiétants.

L'assemblée a terminé la vérification des pouvoirs.

La situation des provinces, même celle de l'Afrique, s'est améliorée.

ANGLETERRE.

Le Times annonce que le contrat de mariage du prince de Galles avec la princesse Alexandra de Danemark a été signé jeudi, dans l'après-midi, à Copenhague.

POLOGNE.

On mande des frontières de Pologne :

Le recrutement militaire s'est opéré la nuit dernière. La tranquillité n'a été troublée nulle part. Il ne s'est produit aucun incident qui mérite d'être signalé.

ESPAGNE.

Le nouveau cabinet est formé; il est composé de : Maréchal O'Donnell, président, avec le portefeuille de la guerre;

M. Serrano, ministre des affaires étrangères; M. Vega-Armigo, intérieur; M. Lujan, marine; M. de Santa-Cruz, fomento; M. Salaverria, finances; M. Guillasmas, justice.

AMÉRIQUE.

Les fédéraux ont occupé Marfreeboro, après trois jours de combat et de grandes pertes réciproques.

Le Monitor a sombré en mer; quarante personnes qui étaient à bord ont péri.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

Paris, le 20 janvier 1863.

La commission, chargée de rédiger le projet d'adresse, nommée dans les bureaux du sénat, est ainsi composée :

1er bureau : M. le général marquis d'Hautpoul, M. Lefèvre Durofflé; 2e bureau : M. le comte de Casabianca, M. le général comte de La Rue; 3e bureau : M. le comte de Bourquency, M. le baron Dupin; 4e bureau : Son Exc. l'amiral Romain-Desfossez, M. Forcade La Roquette; 5e bureau : M. de Royer, M. le comte Boulay de la Meurthe.

— On lit dans la partie officielle du Moniteur :

Son Exc. M. le comte de Goltz a eu l'honneur d'être reçu aujourd'hui par l'Empereur

au palais des Tuileries, en audience publique, et de lui remettre les lettres qui l'accréditent auprès de Sa Majesté Impériale, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse.

L'Empereur était entourée de LL. E. Exc. les Grands officiers de la couronne et des officiers de la maison de Sa Majesté.

S. Exc. le ministre des affaires étrangères assistait à l'audience.

S. Ex. l'ambassadeur a adressé à l'Empereur le discours suivant :

« Sire, » J'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Majesté Impériale les lettres qui m'accréditent auprès d'Elle, en qualité d'ambassadeur du roi mon Auguste maître.

« En conférant à son représentant le rang diplomatique le plus élevé, mon souverain s'est rencontré avec Votre Majesté Impériale dans la même pensée : c'est un nouveau témoignage des rapports d'amitié si heureusement existants entre la France et la Prusse.

« Ces rapports sont conformes aux sentiments et aux vœux du roi : ils répondent en même temps aux véritables intérêts des deux nations qui en apprécient pleinement les avantages. Les traités du 2 août, destinés à multiplier les relations commerciales entre les deux pays et à leur ouvrir une nouvelle voie de prospérité matérielle, cimenteront encore davantage les liens d'amitié qui les unissent.

« Heureux d'être appelé à cultiver des relations aussi précieuses, j'ose espérer, Sire, qu'en y vouant tout mes soins, je réussirai à me concilier la haute bienveillance de Votre Majesté Impériale. »

L'Empereur a répondu :

« J'ai accepté avec empressement la proposition du roi de Prusse d'élever nos légations au rang d'ambassades, c'est une nouvelle preuve des sentiments d'amitié qui animent les deux souverains. Depuis que j'ai pu connaître personnellement celui que vous présentez, j'ai toujours désiré une plus grande intimité dans nos relations. J'espère qu'il en sera de même des deux pays, lorsque la multiplicité des liens commerciaux leur aura appris à s'apprécier mutuellement. » Vous trouverez parmi nous le plus bienveillant accueil; le choix de votre souverain, la nation à laquelle vous appartenez, votre mérite personnel vous en donnent l'assurance. »

S. Exc. l'ambassadeur et les officiers de son ambassade qui l'accompagnaient ont été conduits au palais des Tuileries dans des voitures de la Cour, et reconduits après l'audience avec le même cérémonial, à l'hôtel de l'Ambassade.

— Le premier dîner de l'Empereur auquel étaient invités les ministres, des sénateurs et des députés et qui a eu lieu samedi soir, était de 120 couverts.

— On a distribué aujourd'hui au Corps-Législatif le projet de loi portant fixation provisoire des recettes et dépenses de l'exercice 1864. Les recettes sont évaluées à 1,780,762,986 francs. Les dépenses sont portées à 1,778,461,501 francs. L'excédant prévisionnel des recettes sur les dépenses est de 3,301,485 francs. Les commissaires du bud-

get seront nommés dans les premiers jours de la semaine prochaine.

— M. Horace Vernet est mort samedi 17 janvier au soir.

— Lundi, à neuf heures et demie ont eu lieu, à St-Germain-des-Prés, les funérailles d'Horace Vernet, notre grand artiste. Le convoi est parti du palais de l'Institut et s'est rendu à l'église par la rue Bonaparte. La nef, le chœur, les bas-côtés et le portail étaient tendus de noir. En avant du maître-autel, on avait élevé un catafalque chargé de cierges. Tout ce qui tient à Paris une plume, un pinceau, un ébauchoir ou un crayon, tous les gens du monde qui aiment les Beaux-arts, l'Institut, l'Ecole des Beaux-arts, etc., assistaient à ce convoi, où se trouvaient plusieurs ministres.

L'église étant trop petite, la foule reflua sur la place de l'abbaye et rue Bonaparte. Conformément au vœu du défunt personne n'était en uniforme, excepté le chambellan que l'Empereur avait envoyé dans une voiture de la Cour.

Après la cérémonie religieuse, le cortège funèbre s'est rendu au cimetière Montmartre.

Parmi les personnes présentes à l'église, et qui ont fait partie du cortège, on remarquait : M. le marquis de Gricourt, chambellan de l'Empereur, envoyé par Sa Majesté; M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur; M. le général Lawoëstine, commandant en chef de la garde nationale; M. le général Mellinet, commandant une division de la garde impériale; MM. Lebas, Robert-Fleury, Duret, Jalet, Henriquel, Dupont et Ambroise Thomas, Hippolyte Bellanger, Schopin, Ledieu, Lépaule, Dantau, Lefèvre, M. le marquis Maison et beaucoup d'autres.

Horace Vernet était membre de l'Académie des Beaux-Arts de France depuis 1826.

Deux fauteuils se trouvent vides à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut; ce sont ceux de MM. Carystie, section d'architecture, et d'Horace Vernet, section de peinture.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

On lit dans le Moniteur de l'Armée :

L'état sanitaire de l'Ecole impériale spéciale militaire ayant présenté un caractère inquiétant, S. Exc. le maréchal ministre de la guerre, dès les premiers symptômes, a donné l'ordre à un médecin inspecteur, membre du conseil de santé des armées, de se rendre à Saint-Cyr pour étudier la situation et prescrire les mesures hygiéniques qu'elle commanderait. Afin de soustraire les élèves à une influence dangereuse qui règne dans la population civile de la commune de Saint-Cyr, le ministre a ordonné le licenciement provisoire de l'Ecole. Le nombre des fiévreux, atteints avec plus ou moins de gravité, s'est élevé à 17 sur un effectif total de 519 élèves; on a eu trois décès à déplorer. Les élèves renvoyés dans leurs familles resteront en position de congé jusqu'à ce que les travaux d'assainissement jugés nécessaires soient entièrement terminés.

L'Académie des Sciences a reçu communication d'un moyen de rendre lentement et ré-

gulièrement combustible la mèche des bougies et des chandelles; pour cela il faut saturer de soufre le coton ou le fil qui la compose.

Fort simple et cherché en vain depuis longtemps, ce procédé, si son succès se confirme, empêchera désormais les chandelles de couler et la mèche des bougies de se charger à son extrémité de ces petits bourgeons rouges qui ôtent tant de son éclat à la lumière.

Ces bourgeons, on le sait, finissent par se détacher et ouvrent, en tombant dans le petit godet de stéraine à demi fondu, des rigoles qui s'épanchent et se figent le long de la bougie.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

19 janvier 1863.

Au comptant : Dernier cours. Hausse. Baisse. 3 pour 100 70 05 » 25 » » 4 1/2 pour 100 98 60 » » » »

20 janvier.

Au comptant : 3 pour 100 69 90 » » » 4 1/2 pour 100 98 60 » » » »

21 janvier.

Au comptant : 3 pour 100 70 10 » 20 » » 4 1/2 pour 100 » » » » » »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

18 janvier. Barry (Guillaumette), rue Mascoutou. 19 — Stradel (Victor), à la Citadelle. 20 — Imbert (Victorine), à Labarre. 21 — Duperrin (Julien), rue Darnis.

Mariages.

21 — Fourguères (Antoine), cultivateur, et Souleillou (Anne), sans profession.

Décès.

18 — Bataille (Pierre), cultivateur, 71 ans, à Labarre.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Nous sommes heureux d'annoncer aux propriétaires et éleveurs de moutons que le TOPIQUE NORMAND, contre le PRÉTAİN, inventé par Davy, pharmacien, à Bayeux (Calvados), a guéri, pendant l'année 1862, plus de 1,000 troupeaux, atteints de cette maladie. L'inventeur a établi des dépôts dans toutes les villes de France.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le Liniment-Boyer-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écartis, molette, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Cahors, Vinel, ph., et les princip. pharm. du dépt.

PRÉFECTURE DU LOT.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1844.

AVIS.

Par acte passé devant M. le Maire de la commune de Gramat, le sieur Brugé (Eugène), receveur des contributions indirectes, a cédé au département, en sa qualité de maître des cas dotaux de son épouse Pouch (Marie), pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, n° 70, de Gourdon à Gramat,

Savoir :

Douze ares quatre-vingt-un centiares de bois (12 a. 87 c.); Dix-huit ares quatre-vingt-dix centiares de bois (18 a. 90 c.).

Moyennant la somme de six cents francs (600 fr.).

Cahors, le 16 janvier 1863. Le Préfet du Lot, Chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur, M. DE FLEURY.

A LA VILLE DE CAHORS

SABRIÉ

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6. a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront satisfaites.

Il confectionne aussi sur mesure.

A VENDRE UNE MAISON

située rue St-Pierre, derrière la maison de M. Lamelle.

Cette Maison est composée d'une Cave, d'un Chai et d'une vaste Cuisine au rez-de-chaussée; de trois Chambres au premier étage; d'autres trois Chambres au deuxième étage et d'un Galetas. S'adresser, pour les renseignements, à M. CAZES, limonadier, Café du Commerce, sur la Grand-Place.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le sieur André MONTAGNE, liquoriste, à Cahors, a l'honneur de prévenir ses commettants qu'il vient de transférer son Entrepôt de liquides à la Chartreuse, près l'hôtel des Ambassadeurs.

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ Rue Caumartin, 45, à Paris DEPUIS 1830 SON EFFICACITÉ L'A RENDU POPULAIRE Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE Un Rapport officiel constate qu'elle ne contient pas d'opium Toutes les boîtes portent la signature REGNAULD AINÉ. DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

DÉPÔT DE

MUSIQUE DE PIANO

Rabaes 60 p. % sur les prix marqués.

PIANOS A VENDRE ET DE LOCATION

à de très-bonnes conditions.

Accords de piano, par l'un des accordeurs de M. Martin, de Toulouse.

S'adresser à Mlle Fenouillet maîtresse de piano, rue de la Liberté, maison Celse, à Cahors.

Le Temps

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE

LITTÉRAIRE, COMMERCIAL.

A partir du 1er Décembre, le journal le TEMPS, organe des opinions libérales, a augmenté son format sans augmenter ses prix.

Il est le plus grand, le plus complet, et par conséquent le moins cher des journaux de Paris.

Il publie tous les jours des DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES COMMERCIALES, indiquant, le jour-même, le mouvement des principales places de France et de l'étranger.

ROMANS-FEUILLETONS signés de nos premiers écrivains.

PRIMES GRATUITES, composées des meilleurs romans contemporains, format Charpentier, édition Michel Lévy.

Des numéros d'essai et le catalogue des primes gratuites seront envoyés à quiconque en fera la demande, par lettre affranchie, à M. Claudon, administrateur, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

ABONNEMENTS DES DÉPARTEMENTS. Trois mois : 16 fr. Six mois : 32

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

SE VEND A CAHORS,

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.

L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, 2e édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.